Maître d'ouvrage

POIRÉ SUR VIE
24 rue des Landes
85170 Le Poiré-sur-Vie

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Commune du POIRE SUR VIE

Rue Auguste Gendreau

Lotissement à usage principal d'habitation " Les Genêts 2 "

PA4
PLAN DE COMPOSITION

Géomètre - Expert

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
46 rue Benjamin Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

Urbaniste-Paysagiste

Verstrada
URBANISME & PAYSAGE
46 rue Benjamin Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@verstrada.fr

DOSSIER	L25.206
Référence AUTOCAD	L25206.DWG
Référence PLAN	L25206-PA4.PDF
Planimétrie	RGF93-CC47
Nivellement	NGF-IGN69

Echelle : 1/500

Indice	Date	Dessinateur	Vérificateur	Modifications
A	27/11/2025	L DONDAINAS		-
B	10/02/2026	B RIVALIN	L DONDAINAS	-

Mire de contrôle de l'échelle du plan : 0 — 12,5m — 25m — 37,5m — 50m

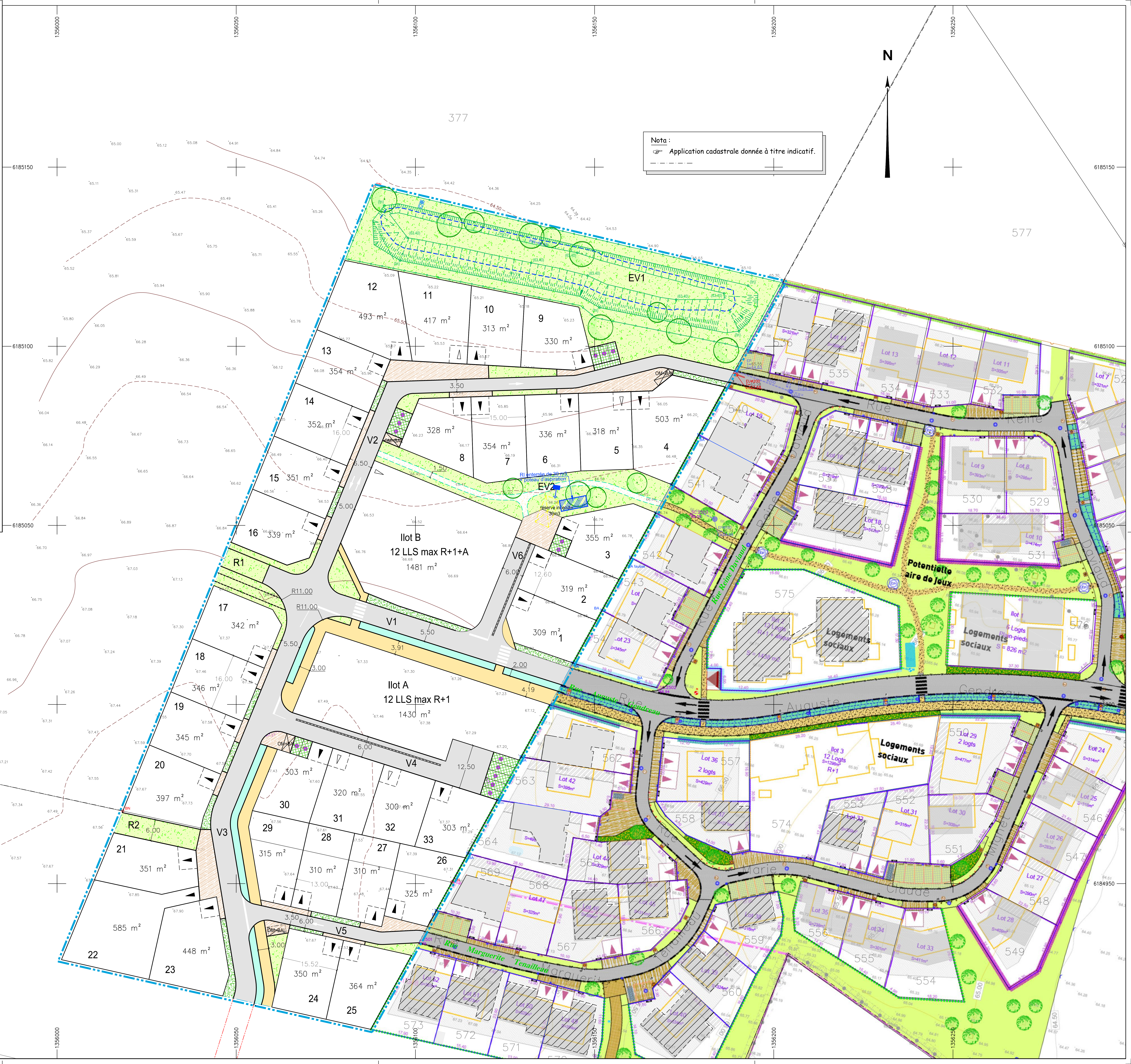

Nota :
Application cadastrale donnée à titre indicatif.

LÉGENDE

- ⬚ Emplacement des places de stationnement publiques
- — Bordures
- ˙0.00 Cote TN
- ⬜ Chaussée et accès traitées en enrobé noir
- 🟨 Trottoirs traités en sable ciment
- ⬜ Trottoirs traités en sablé
- ▨ Accès et espaces traités en béton balayé
- ▦ Stationnements en pavés enherbés
- 🟩 Espace Vert (engazonnement ou massif bas)
- ▩ Surfaces en Terre / Pierre
- 🟦 Noues
- ◯ Plantation projetée (emplacement et nombre de principe)
- ⊠ Aire de présentation containers ordures ménagères et des boîtes aux lettres
- ◁ Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- ◁ Localisation approximative de l'accès à privilégier pour l'ilot B
- ◀ Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- ●—● Clôture autour du bassin (EV1):
  clôture en poteaux châtaigner et grillage à mouton
  galva ht 1.20m avec portail

Nota :

☞ Le type des bordures et les cotes de voirie, le sens d'écoulement et l'emplacement des avaloirs sont donnés à titre indicatif, des modifications sensibles pouvant intervenir à l'étude définitive ou à l'exécution des travaux.